



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

**Le jeudi 10 septembre 2020 – 18h30 heures
Au gymnase de l'école des Belles-Rives**

1. Ouverture de la séance et mot de bienvenue ;
2. Désignation d'un ou d'une secrétaire d'assemblée ;
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour de l'assemblée générale ;
4. Lecture et adoption du compte rendu de l'assemblée générale du 5 septembre 2019;
5. Rôles et fonctions du Conseil d'établissement, présentation de l'école des Belles Rives, bilan du C.É de l'an dernier
6. Présentation du nombre de candidats recherchés. Les nouveaux élus ont un mandat de deux ans. 3 postes sont à combler.
7. Explication de la procédure d'élection ;
 - 7.1 Président(e) des élections ;
 - 7.2 Déterminer le vote ;
 - 7.3 Inscriptions des nominations ;
 - 7.4 Fermeture des nominations et adoption de la liste des nominations ;
 - 7.5 Chaque candidat se présente à l'assemblée ;
 - 7.6 Chaque membre de l'assemblée reçoit un bulletin de vote et il vote pour les 5 candidats de son choix ;
 - 7.7 Le scrutateur procède au compte des votes
 - 7.8 Destructions des bulletins de vote
8. Période de questions /vœux de l'assemblée :
9. Levée de l'assemblée